

sions de ceux qui parlent d'une acceptation des faits accomplis de notre part. Nous souvenant toujours de nos devoirs et sachant ce qu'exige la dignité et le bien de l'Eglise, Nous ne Nous résignons jamais à la présente condition des choses, et Nous ne cessons jamais, comme nous n'avons jamais cessé jusqu'ici, de réclamer ce qui a été injustement enlevé au Siège Apostolique.

" Puis, plein de confiance et de tranquillité, Nous attendrons qu'il plaise à Dieu, qui a dans ses mains le sort des hommes et du Saint-Siège, de mûrir le jour où il sera fait justice et rendu raison à son Eglise. En attendant nous vous adressons à vous qui avez conservé au Saint-Siège la fidélité qui lui est due, et Nous vous exhortons chaudement à continuer à marcher dans l'honorable voie que vous avez entreprise. Puis, pour vous confirmer dans ces nobles résolutions et vous donner un gage de notre spéciale affection, Nous vous donnons du fond du cœur, à vous, à vos biens et à vos familles, l'apostolique bénédiction. *Sit nomen Domini etc., etc.*

Un coup de clairon.

M. le général de Charrette a prononcé dernièrement en Vendée le remarquable discours que nous reproduisons ci-dessous et qui peut se passer de tout commentaire. Le rap ort du banquet dit, et nous n'avons nulle peine à le croire, que l'allocution vibrante du général a soulevé des tempêtes d'applaudissements ; l'émotion débordait de cette foule généreuse, coupant chaque phrase par ses acclamations tenaces : Vive Henri V ! Vive le Roi ! Le général a parlé ainsi :

" Un vieux proverbe dit : " Le silence est d'or." Il aura tort aujourd'hui, car Vendéen je suis ; je me trouve au milieu de mes compatriotes. Je veux parler à cœur ouvert.

" Je vous l'avoue, mes amis, quelque bonheur que j'éprouve en ce moment, je préférerais le rôle de mon grand oncle lorsque les laboureurs, les gars de sa contrée venaient lui demander de se mettre à leur tête et le contraignaient presque à prendre la défense de leurs droits outrageusement violés.

" Ce sera votre honneur suprême, habitants du Bocage et de la Vendée tout entière, que d'avoir été les premiers à vous lever, les premiers debout ! Mais il y a entre vous et nous un contrat qui a toujours existé et qui ne finira qu'à la mort. Dans beaucoup de partis on ne pourrait en dire autant : souvent les chefs partent, les soldats restent et meurent !

" Mais, sans préjudice des appels de l'avenir, il est de notre devoir actuel, présent, de nous défendre par tous les moyens possibles ; car de toutes nos libertés, la plus précieuse est attaquée, celle d'élever nos enfants comme le furent nos pères, morts, vous le savez, en défendant leurs foyers, leurs familles, leur Roi et leur Dieu !

" Les voyez-vous, nos maîtres d'aujourd'hui, s'attaquer à de pauvres gens qui prient ? Les voyez-vous, ces hommes forçant les portes des monastères parce que les religieux adorent un Dieu qui n'est pas le dieu-Etat ? Les voyez-vous violant le domicile privé ? — Qui sera en sûreté demain ? — Les voyez-vous dispersant toutes les congrégations enseignantes parce que les religieux ont toujours été les premiers devant l'ennemi, que cet ennemi s'appelle l'étranger ou qu'il s'appelle l'anarchie !

" Ah ! je le répéterai ici : je demande une religion de

l'Etat parce que ceux qui veulent de l'Etat sans Dieu ne peuvent, même s'ils le voulaient, être tolérants ; ne croyant à rien, ils ne peuvent accepter les croyances des autres ; ils ne peuvent même pas être justes. Etrange justice, en effet, que celle qui refusait hier à un général accusé, à un chef de corps d'armée le droit à la défense, le droit à la lumière !

" Eh bien ! Vendéens, je reviens à nous et à nos libertés. Croyez-vous que cet état de choses puisse durer longtemps et qu'on puisse attaquer impunément des citoyens paisibles dans leurs croyances les plus chères ? Croyez-vous que Dieu ne suscitera pas un incident quelconque qui nous permette de revendiquer la liberté de nos consciences ?

" La guerre de Vendée s'est faite sur la question religieuse, sur la question politique et aussi sur celle des intérêts menacés. Nous voici revenus à la question politique ; quant aux intérêts matériels dont le développement mensonger enorgueillit si fort nos adversaires, il suffirait de bien peu de choses pour renverser ce colosse aux pieds d'argile.

" Je ne demande rien, si ce n'est la grandeur de mon pays et sa prospérité. Je crois à sa régénération prochaine parce qu'un gouvernement ne touche jamais impunément aux sentiments intimes qui font la gloire d'une nation, et je vous affirme que sans le Roi nous ne pourrions avoir la liberté du devoir ni celle de la conscience.

" Une vieille chanson a bercé mon enfance. Elle est vendéenne, n'en doutez pas ! Son auteur est M. le comte Edouard de Monti, mort il y a quelques années au service de son Roi :

Quand viendra l'orage,
Amis nous serons là ;
Et l'écho du Bocage
Redira : Nous voilà ?

" Eh bien ! l'orage est là qui nous menace de toutes parts. Nos ennemis veulent tout détruire, jusqu'à la croix, symbole de nos croyances et signe de notre Rédemption.

" Vendéens, l'heure est proche, et pendant qu'ils se livrent à des actes de basse tyrannie avant qu'ils n'arrivent à la réalisation de leur programme, c'est-à-dire à la Commune, Vendéens nous serons là, autour de notre Roi et de son drapeau pour défendre nos familles, nos enfants notre Dieu et ce beau royaume qui s'appelle la France. Vive le Roi !

Nos morts.

Le mois de novembre, si pieusement consacré à la mémoire des morts, reporte tout naturellement notre esprit vers ceux de nos camarades que la mort a fauchés soit au sein de leur famille, soit au service du S. Siège ou au champ d'honneur.

Quelle est la famille qui, dans le cours de ce mois, ne pense pas aux membres qu'elle a perdus ? Or, qu'est-ce qu'un régiment, si ce n'est une grande famille où les chefs sont les aînés respectés et obéis, mais où tous sont frères-d'armes ? Et quand ce régiment est un régiment